

## ANNEXE COMPTABLE

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

## SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
ENTREPRISES LIÉES			NA
<i>Identité de la société consolidante</i>			
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
<i>Engagements hors bilan</i>			
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
COMMENTAIRE			NA

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Afin de remplir au mieux ses obligations fiscales, l'association a sectorisé ces activités en deux, un secteur marchand (lié en partie à la N1) et un secteur non marchand (pratique du handball dans un cadre bénévole). L'association a pratiqué pour la première année des amortissements sur ses immobilisations. Les amortissements de l'année, pour un montant de 1 651.71 € ont été constatés normalement en charges. Le rattrapage des années antérieures a été enregistré en moins du Report à Nouveau pour 1 150.20 €.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2012 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

**Immobilisations corporelles**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- |                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| - Matériels et outillages industriels | 5 à 7 ans |
| - Matériels et outillages             | 3 à 5 ans |

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>		<b>1 008.19</b>
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	1 790.33		1 003.34
	Autres immos corporelles	Insta l. géné., agencts & aménagts divers	1 521.24		
		Matériel de transport			
	Matériel de bureau & info., mobilier	1 439.21			
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
<b>TOTAL III</b>			<b>4 750.78</b>		<b>1 003.34</b>
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL IV</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>4 750.78</b>		<b>2 011.53</b>

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immo b. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'ébts, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>			
		Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>		<b>1 008.19</b>	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. age n. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indus.			2 793.67	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. age n. amé. div.			1 521.24	
		Matériel de transport				
	Mat.bureau, info., mob.			1 439.21		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL III</b>					<b>5 754.12</b>	
FINANCIERES		Par t. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financ ières				
<b>TOTAL IV</b>						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>					<b>6 762.31</b>	

# TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>		<b>336.06</b>		<b>336.06</b>
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aména g. cons.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels	402.05	531.67		933.72
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	279.69	304.24	583.93
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatique, mob.	468.46	479.74	948.20
	Emballages récupérables divers			
<b>TOTAL</b>	<b>1 150.20</b>	<b>1 315.65</b>		<b>2 465.85</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 150.20</b>	<b>1 651.71</b>		<b>2 801.91</b>

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mou v. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amor t. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amor t. fiscal exceptionnel	
Immo b. incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agen c. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corporelles	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
<b>CADRE C</b>	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler						
	Primes de remboursement des obligations						

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

TABLEAU DES PROVISIONS

**ACTIF CIRCULANT**

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		298.63		298.63
	Autres immobilisations financières		2 897.00		2 897.00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		71 402.00	71 402.00	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres		90.44	90.44	
	col.l. publique s				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts, taxes & versements assimilés		15 000.00	15 000.00	
Divers					
Groupe et associés (2)					
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		3 283.49	3 283.49		
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAUX</b>			<b>92 971.56</b>	<b>89 775.93</b>	<b>3 195.63</b>
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**PRODUITS À RECEVOIR**

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	300.00
Autres créances	15 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>15 300.00</b>



## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		330.81	330.81		
Personnel & comptes rattachés		15 154.71	15 154.71		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		20 826.95	20 826.95		
Etat &   Impôts sur les bénéfices autres   Taxe sur la valeur ajoutée		6 706.19	6 706.19		
collecti v.   Obligations cautionnées publiques   Autres impôts, taxes & assimilés		9 515.87	9 515.87		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		83 631.50	83 631.50		
<b>TOTAUX</b>		<b>136 166.03</b>	<b>136 166.03</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	83 631.50
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>83 631.50</b>

## TABLEAU DES RÉSULTATS SUR 5 ANS

Du 01/07/2011 au 30/06/2012

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
<b><u>I - Capital en fin d'exercice</u></b>					
- Capital social .....					
- Nombre des actions ordinaires existantes (A) .....					
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) .....					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations .....					
. par exercice de droits de souscription .....					
<b><u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u></b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes .....	284 096	222 708	149 246	71 715	26 983
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	18 919	-10 355	11 511		
- Impôts sur les bénéfices .....					
- Participation des salariés due au titre de l'exercice .....					
- Résultat net (C) .....	2 268	-2 567	5 581	-6 517	-22 913
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	16 652	-7 788			
- Résultat distribué (D) .....					
<b><u>III - Résultat par action</u></b>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A) .....					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....					
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A) .....					
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<b><u>IV - Personnel</u></b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	9			4	
- Montant de la masse salariale de l'exercice .....	249 252	206 057	127 613	80 692	66 453
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales) .....	38 313	38 455	26 669	17 060	12 209

Exercice ouvert le 01/07/11 et clos le 30/06/12

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration  
SIE CHERBOURG  
112, RUE DE L'ABBAYE  
50114 CHERBOURG CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**  
Association J.S.C. HANDBALL  
BP 317  
Identification du destinataire  
50103 CHERBOURG OCTEVILLE CEDEX

**B ACTIVITÉ**

651 Insp., IFU	309072 N° dossier	35270748300017 N° Siret
-------------------	----------------------	----------------------------

Préciser éventuellement :  
l'ancienne adresse en cas de changement :  
le téléphone : 02.33.01.03.28

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
Hand-Ball  
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. pag e 4)**

**1 Résultat fiscal**

1 Bénéfice imposable au [ ] taux de 33 1/3% Bénéfice imposable au [ ] taux de 15% DÉFICIT (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 5 892

**2 Plus-values**

2 Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % [ ] Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n°2059 -A ou 591 du 2033 -C) [ ] (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)

Plus -val ues à long terme imposables au taux de 19 % [ ] Autres plus -values imposables au taux de 19 % [ ] Plus -values à long terme imposables au taux de 0 % [ ] Plus -values exonérées art. 238 quinquies [ ]

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches.** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines  Zone franche Corse  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies*  Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) [ ] Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % [ ]

**D IMPUTATIONS (cf. page 4)** Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement [ ]

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre -Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 [ ]

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)** Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % [ ]

**E Bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)**

Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence 344 096 Chiffre d'affaires de référence 284 096

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE [ ]

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

CGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :  
- Professionnel de l'expertise comptable :  
- Conseil :  
- CGA :  
- N° d'agrément du CGA [ ]

À Cherbourg le 28/09/12  
Signature et qualité du déclarant Denis Bastard Président

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 98-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et à l'automatisation et l'article 17 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 modifiant, après consultation des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat, le régime de votre service des impôts.

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTIA

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise Association J.S.C. HANDBALL
et date de clôture de l'exercice 30/06/12

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

F RÉ PARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

Table with 8 rows and 2 columns. Row 1: 1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables au x associés, actionnaires et porteurs de parts. Row 2: 2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s). Row 3: 3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées. Row 4: 4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) ci-dessus. Row 5: 5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI. Row 6: 6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI. Row 7: 7. Montant des revenus répartis total (a à h).

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Table with 8 columns and multiple rows. Column 1: Nom, prénoms, domicile et qualité (art.48 -3 à 6 ann. III au C.G.I.). Column 2: Pour les S.A.R.L. (Nom de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit). Column 3: Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Column 4: Année au cours de laquelle le versement a été effectué. Column 5: à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. Column 6: à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Column 7: à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6. Column 8: Remboursements.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise Association J.S.C. HANDBALL  
et Date de clôture de l'exercice 30/06/12

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (N)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (N)

**I DIVERS** NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DAD S 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	173 420
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLТ) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033 -NOT, n° 2033 -C, cadre III)**

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

**L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis)

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input style="width: 100%;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables aux taux de 19 %	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposable au taux de 0 %	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET

Formulaire obligatoire (article 302 septies

A bis du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Association J.S.C. HANDBALL			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		BP 317	50103	CHERBOURG	OCTEVILLE	CE DEX		
Numéro SIRET*		3 5 2 7 0 7 4 8 3 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30/06/2012		30/06/2011		
<b>ACTIF</b>		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010	012				
			014	1 008	016	336	672	
	Immobilisations corporelles *		028	030	2 466	3 288	4 751	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	3 196	3 196	1 746	
	<b>Total I (5)</b>		044	048	9 958	2 802	7 156	6 496
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	3 283	3 283		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * Autres* (3)		068	070	71 402	71 402	63 932
				072	074	15 090	15 090	2 200
	Valeurs mobilières de placement		080	082				
	Disponibilités		084	086	70 178	70 178	67 776	
	Charges constatées d'avance*		092	094			5 518	
<b>Total II</b>		096	098	159 954	159 954	139 425		
<b>Total général (I + II)</b>		110	112	169 912	2 802	167 110	145 922	
<b>PASSIF</b>				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					
	Ecarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132					
	Report à nouveau		134	13 676	17 393			
	Résultat de l'exercice		136	2 268	-2 567			
	Provisions réglementées		140					
	<b>Total I</b>		142	15 944	14 826			
Provisions pour risques et charges		154	15 000					
<b>Total II</b>		156						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	331	542			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172	52 204	66 432			
	Produits constatés d'avance		174	83 632	64 122			
<b>Total III</b>		176	136 166	131 095				
<b>Total général (I + II + III)</b>		180	167 110	145 922				
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 012		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. de s immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**2** COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>Association J.S.C. HANDBALL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>				Exercice N clos le <u>30/06/2012</u> 1	Exercice N-1 clos le <u>30/06/2011</u> 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *	20 9		210	9 290	8 397	
	Production vendue {	biens	215		214		
		services *	21 7		218	274 806	214 312
		dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226	221 507	206 743	
Autres produits			230	16 779	30 667		
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>				232	522 383	460 119	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	5 483	4 211	
	Variation de stock (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		13 762	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )			242	205 575	183 673	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )	243		244	5 979	8 330	
	Rémunérations du personnel*			250	249 252	206 057	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	38 313	38 455	
	Dotations aux amortissements*			254	1 652		
	Dotations aux provisions			256	15 000		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	662	930
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	14 062				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	521 916	455 418	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	467	4 701	
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERS</b>	Produits financiers (III)			280	577	893	
	Produits exceptionnels (IV)			290	2 036		
	Charges financières (V)			294		372	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	813	7 788	
	Impôt sur les bénéfices* (VII)			306			
<b>2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) --- Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	2 268	-2 567	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
<b>Déductions</b>	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
	Di vers* ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements ou tre - mer	344		
				Créance due au report en arrière du déficit*	346		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col.1	352		
				Déficit col.2			
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col.1	370		
				Déficit col.2			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380			
				n° du Centre de gestion agréé	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	25 534	Effectif moyen du personnel * :	376	9	Dont apprentis : 0	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	9 698	Montant des prélèvements personnels de marchandises *	399			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033 -NOT.



**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : Association J.S.C. HANDBALL						Néant <input type="checkbox"/> *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF	IMMOBILISÉ							Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	s	Fonds commercial	400		402		404		406		
			Autres	410		412	1 008	414		416	1 008
Immobilisations corporelles	Terrains	420			422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 790	442	1 003	444		446	2 794		
	Installations générales agencements divers	450	1 521	452		454		456	1 521		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 439	472		474		476	1 439		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	4 751	492	2 012	494		496	6 762		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles			500		502	336	504		506	336	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516		
	Constructions		520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	402	532	532	534		536	934	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	280	542	304	544		546	584	
	Matériel de transport		550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles		560	468	562	480	564		566	948	
TOTAL			570	1 150	572	1 652	574		576	2 802	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.			1	2	3	4	5				
			6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 16 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								591			
TOTAL					596	585	597	599			

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : Association J.S.C. HANDBALL Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		60 2		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	60 1		60 3		605		607	
	Autres provisions réglementées	61 0		61 2		61 4		61 6	
Provisions pour risques et charges		62 0		62 2	15 000	62 4		62 6	15 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	63 0		63 2		63 4		63 6	
	Sur stocks et en cours	64 0		64 2		64 4		64 6	
	sur clients et comptes rattachés	65 0		65 2		65 4		65 6	
	Autres provisions pour dépréciation	66 0		66 2		66 4		66 6	
<b>TOTAL</b>		68 0		68 2	15 000	68 4		68 6	15 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715			2	
Constructions	720		725			3	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4	
Inst. générales agence - ments amén. div.	740		745			5	
Matériel de transport	750		755			6	
Autres immobilisations corporelles	760		765			7	
<b>TOTAL</b>	770		775			<b>Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B</b> 780	

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	37 680
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	37 680
Déficits de l'exercice	860	5 892
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	870	43 572

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

**IV CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211				

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-3 du Code des Transports) (case à cocher)** 800

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

5

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

 Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Association J.S.C. HANDBALL	Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : ...01/07/2011.....	et clos le : ...30/06/2012.....
Durée en nombre de mois	12

<b>I - Production de l'entreprise</b>		
Ventes de marchandises	108	9 290
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	274 806
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	221 507
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	16 779
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 1</b>	144	522 383
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	5 483
Variations de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	172 141
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location -gérance ou de crédit -bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	662
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins -values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location -gérance ou de crédit -bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
<b>TOTAL 2</b>	152	178 286
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	137
		344 096

**Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).**

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

6

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

1 / 1

(1)

Néant \*

Formulaire obligatoire

(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 300612

N° SIRET 3 5 2 7 0 7 4 8 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Association J.S.C. HANDBALL

ADRESSE (voie) BP 317

CODE POSTAL 50103 VILLE CHERBOURG OCTEVILLE CEDEX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033 -NOT

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTA

7

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)



(1)

Néant \*

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET :

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPTIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033 -NOT.

Désignation du déclarant Association J.S.C. HANDBALL

Numéro siret 35270748300017

Exercice du 01/07/2011 au 30/06/2012

### DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

<b>RÉINTÉGRATIONS DIVERSES</b>	<b>(ligne 330)</b>	
	<b>TOTAL</b>	

<b>DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	<b>(ligne 350)</b>	
Excédent du secteur non marchand		8 160
	<b>TOTAL</b>	8 160